

Séance du : 11 Avril 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt trois le 11 avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : LEBARON Joëlle donne pouvoir à STORNI Cécile, LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents: DUFOUR Hervé

Date de convocation : 03/04/2023

Date d'affichage : 03/04/2023

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Vote des taux

Par délibération N°37 du 15 avril 2022, le conseil municipal avait fixé les taux d'imposition à :

- TFPB : 42.08 %
- TFPNB : 78.10 %

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition et par conséquent d'adopter les taux suivants pour l'année 2023 :

- TFPB : 42.08 %
- TFPNB : 78.10 %
- TH : 13.36 %

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Signature



Publication du 27/04/2023